



Maison de Justice et du droit



MA VILLE
+ J'Y VIS
+ ELLE ME SOUTIENT



Des professionnels à votre service

Demander une assistance juridique, obtenir réparation, faire respecter ses droits... La Maison de justice et du droit de l'agglomération angevine regroupe au sein d'un même lieu, des professionnels du droit et des associations spécialisées qui vous apportent des réponses dans tous les domaines de la vie quotidienne : travail, famille, logement, consommation...

Orientation

L'équipe de la Maison de justice et du droit est à votre écoute et vous informe sur vos droits et obligations. Selon la nature de votre problème, vous serez orienté(e) vers le professionnel et/ou la juridiction compétents.

Conseil et médiation

Des avocats, notaires et huissiers vous conseillent pour tout problème au travail, de succession, donations, dettes, etc.

Des médiateurs tentent de résoudre les conflits familiaux ou de voisinage.

Une dizaine d'associations assurent des permanences.

Un service gratuit et confidentiel

Tous les services d'information, de conseil, d'orientation et de médiation dispensés au sein de la Maison de justice et du droit sont entièrement gratuits et garantissent la confidentialité.

La Maison de justice et du droit accueille

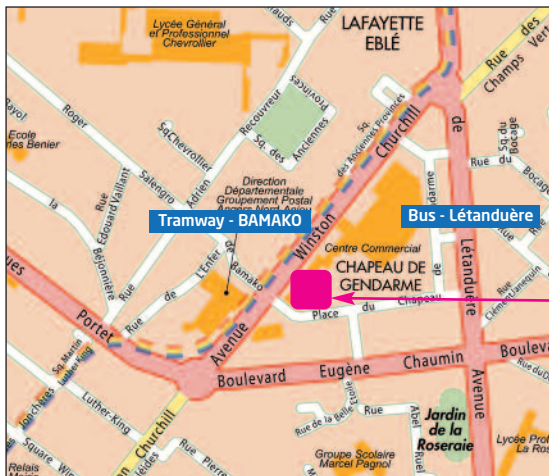
Le suivi de procédure pénale

Les délégués du Procureur de la République convoquent les auteurs et les victimes de délits de faibles importances pour des rappels à la loi, des classements sous condition, des médiations pénales...

L'éveil à la citoyenneté et la prévention de la délinquance

Le Conseil départemental d'accès au droit organise, à la demande des enseignants, des animations à destination des scolaires : exposition « 13/18 - Questions de justice », simulation de procès et jeu sur la citoyenneté pour les CM1-CM2 de l'agglomération..

Alcooliques anonymes	Entretien et soutien individuels sur les problèmes d'alcool.
Association pour la promotion et l'intégration dans la région d'Angers - APTIRA	Soutien des personnes d'origine étrangère et de leurs familles pour la reconnaissance de leur dignité et de leurs droits.
Association départementale d'aide aux victimes - ADAVEM 49	Informations sur les droits, soutien psychologique aux victimes d'infractions pénales (enfants et adultes).
Avocats	Conseils juridiques, généraliste (accessibles sous conditions de ressources) ou spécifique (famille, mineur, travail).
Boutique du droit	Informations juridiques dans tous les domaines de la vie quotidienne.
Caisse d'allocations familiales	Conseil conjugal et familial.
Centre d'information sur le droit des femmes et des familles - CIDFF	Informations sur les droits et devoirs dans tous les domaines de la vie quotidienne : filiation, famille, relations parents/enfants, patrimoine, discriminations, violences intrafamiliales, législation sociale...
Centre Jean-Baptiste PUSSIN Antenne angevine Centre de ressources pour l'aide à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles - CRAVS	Informations et conseils auprès des familles d'auteurs de violences sexuelles.
Conciliateurs de justice	Résolution à l'amiable de litiges en lien avec un problème de voisinage, de consommation, de copropriété...
Délégués du défenseur des droits	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité. - Défenseur des enfants. - Médiation avec les services publics.
Droit au logement opposable - DALO	Accueil, information et accompagnement des personnes en grande détresse concernant leur accès au logement
Huissiers de Justice	Informations et conseils dans le cadre d'une dette, saisie, expulsion...
Médiations 49	Gestion des conflits familiaux suite à une séparation, un divorce, un décès...
Notaires	Informations et conseils dans le cadre d'une succession, donation, concernant les régimes matrimoniaux...
Point Passerelle	Informations sur le surendettement et le droit bancaire.



Maison de Justice et du Droit

Centre commercial
chapeau de gendarme,
La Roseraie
Avenue Winston-Churchill
49000 ANGERS

Ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Jeudi : de 13h30 à 19h30

Pour prendre rendez-vous

Tél. : 02 41 45 34 00 / Courriel : mjd-angers@justice.fr



Pour plus d'informations

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE
Conseil communautaire de sécurité
et de prévention de la délinquance
www.angersloiremetropole.fr

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

www.justice.gouv.fr